



PROCÉDURE POUR UN DON D' ACTIONS À LA FONDATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

1) Voici l'information que la Fondation de l'HGM et notre fiduciaire, RBC Services aux investisseurs, doivent obtenir à l'égard d'un don d'actions de sociétés cotées :

- Nombre d'actions;
- Type d'actions, y compris le numéro CUSIP;
- Nom de la société;
- Nom, adresse courriel et numéro de téléphone de votre courtier;
- Date du transfert.

2) Cette information doit être envoyée à l'attention de :

Julie Denis – VP Finances et Administration

Fondation de l'Hôpital général de Montréal

1650, avenue Cedar, salle E6 – 129

Montréal (Québec) H3G 1A4

Tél. 514-934-8230

Télec. 514-937-7683

jdennis@mghfoundation.com

3) Cette information **doit également être envoyée** à RBC Services aux investisseurs, à l'attention de :

Saveria Vadacchino - Directrice, Gestion clientèle

RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

1, Place Ville Marie

9^{ième} étage, aile Sud

Montréal (Québec) H3B 1Z3

Tél: 514-876-2468

Fax: 514-876-7739

montrealcrpensioncash@rbc.com

CUID de RBC : RTRA

Compte de dépôt de la Fondation de l'HGM : 008 488 015